



A V I S

L'ambassade d'Algérie à Prague a l'honneur d'informer les membres de la communauté algérienne résidente en République Tchèque que conformément aux dispositions de la loi organique n°16-10 du 25 Août 2016 relative au régime électoral, notamment ses articles 9, 14 et 16, une révision annuelle des listes électorales, est ouverte à compter **du 1^{er} au 31 octobre 2018**. Les ressortissants algériens régulièrement immatriculés auprès du service consulaire de l'Ambassade, et qui ne sont pas inscrits sur lesdites listes, sont invités à se présenter au service consulaire de l'Ambassade pour procéder à leur inscription.

